



10 février 2022

**CONSEIL
COMMUNAL****Aux membres du Conseil communal
de et à****1337 Vallorbe**

Madame, Monsieur,

En accord avec Monsieur le Syndic, et compte tenu qu'il n'y pas d'objet urgent à l'ordre du jour, le Bureau du Conseil a décidé d'annuler la séance prévue le

Lundi 28 février 2022

Cependant, vous trouverez ci-joints trois nouveaux préavis ; merci aux Chefs de groupe, de nommer les commissaires et d'en informer Mme la Secrétaire et le Greffe.

Recevez, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

La Présidente :
Emmylou MaillardLa Secrétaire :
Francine Manière